

## LES COMPÉTENCES DE BASE D'UN INTERPRÈTE DE CONFÉRENCE

Olefir H.

*Université nationale linguistique de Kiev*

De nos jours, il n'y a guère de forum international qui ne fasse appel à l'interprétation de conférence. L'interprétation permet à des personnes ne parlant pas la même langue de communiquer dans les circonstances les plus diverses: dans le cadre de sommets internationaux, de conférences internationales ou de colloques professionnels, lors d'échanges bilatéraux ou multilatéraux entre chefs d'État ou de tête-à-tête entre deux personnalités, dans le contexte des rencontres professionnelles ou informelles, dans des entreprises ou des tribunaux, lors d'une démarche administrative, etc. Dans ces rencontres, les interprètes permettent aux interlocuteurs et aux publics de prendre connaissance des messages de chacun, car les interprètes sont censés restituer aussi rapidement que possible des messages fugitifs, avec peu de temps pour la réflexion et la recherche de style.

Ainsi, un interprète de conférence est un spécialiste de la communication orale auquel une formation spécialisée et une parfaite connaissance d'une ou plusieurs langues et cultures étrangères permettent de restituer un discours d'une technicité souvent élevée.

L'interprète assure une restitution aussi fidèle que possible des interventions dans les différentes langues donc il doit avoir un bon niveau intellectuel. Il doit également faire preuve de souplesse et de capacité d'analyse. La diversité des sujets abordés prescrit une recherche documentaire approfondie et une préparation systématique préalable à la mission. Si l'interprète se rend compte que pour une raison linguistique il risque de ne pas être capable d'exercer correctement sa fonction, il doit refuser la mission avant son début. L'honnêteté et le bon sens l'exigent.

L'interprète doit avoir l'esprit vif puisqu'il doit avoir à la fois une compréhension immédiate du sens d'un discours prononcé en langue étrangère à la vitesse moyenne de 150 mots/minute, et un excellent niveau d'expression dans sa langue maternelle. Il doit comprendre à fond les deux langues dans lesquelles il travaille et les significations secondaires de leurs énoncés. Il doit conserver fidèlement les sens cachés du discours original, sans introduire d'associations importunes qui le parasiteraient dans la langue de traduction. Plus importante encore est la capacité à saisir l'intention de l'orateur au-delà des simples mots. Dans tout discours, une partie du message n'est pas énoncée mais demeure implicite, donc l'interprète doit s'appuyer sur une solide culture générale et connaître les différences des cultures représentées. Les interprètes œuvrent pour qu'une réunion multilingue se déroule comme si chacun parlait la même langue, une tâche relativement ardue même dans des conditions normales. Si l'on y ajoute les difficultés du sujet traitée, les discours lus à la plus grande vitesse possible, les interventions d'orateurs étrangers à la syntaxe et la prononciation approximatives, les incidents liés au dispositif technique comme les bruits et chocs autour du microphone de l'orateur ou les accidents de contrôle du système, qui perturbent l'intelligibilité de ce que l'interprète entend, elle devient un exercice extrêmement éprouvant.

Sur le plan humain, l'interprète doit être doté d'une grande capacité de concentration et de mémorisation, avoir une voix agréable et une élocution irréprochable, et posséder une bonne résistance physique aussi que mentale. Il doit pouvoir faire preuve de tact et de souplesse, et avoir le sens du détail. Enfin, l'interprète de conférence doit être disposé à voyager car son travail l'amène souvent à se déplacer hors du pays.

Les interprètes de conférence exercent pour la plupart leur profession comme prestataires de service indépendants auprès de clients privés multiples et d'organisations internationales. D'autres deviennent fonctionnaires, recrutés sur concours, auprès d'organisations et d'institutions nationales ou internationales. De nos jours la révolution numérique permet également l'interprétation à distance, à coups de caméras interposées et de connexion internet ultrarapide.

Comme toutes les professions libérales, l'interprète de conférence est responsable à l'égard de ses clients de la qualité des prestations qu'il assure. Dans tous les cas il existe une obligation de résultat et une exigence de rigueur dans la transmission du message. Il est soumis à des règles issues du code d'éthique professionnelle, qui impliquent, notamment, le strict et absolu respect du secret professionnel, ou exigent de ne jamais être en retard pour une réunion, même si les délégués le sont.

L'interprétation de conférence est réalisée par des généralistes. Un travail de préparation en amont leur permet de s'adapter à tous les sujets. L'expérience acquise au fil du temps dans un domaine précis (pharmacologie, médecine, finance, construction, agriculture, écologie, droit etc.) peut constituer un critère de distinction qui se rapproche d'une certaine spécialisation.

Il faut noter que l'interprétation de conférence est destinée exclusivement à l'auditoire pendant les assises. Nul enregistrement, y compris par les auditeurs, ne peut être fait sans le consentement préalable des interprètes intéressés, conformément aux dispositions des conventions internationales applicables en matière de droit d'auteur. En cas d'autorisation et donc de renoncement au droit d'auteur, un supplément est demandé pour cet enregistrement et/ou une mise en ligne par internet.

Le métier de l'interprète de conférence reste le fait d'une élite qui, travaillant depuis toujours dans l'ombre, n'en est aujourd'hui que plus indispensable avec l'intensification des échanges et des besoins de communication multilingue suscités par la mondialisation des politiques et des économies.

#### BIBLIOGRAPHIE:

1. Israël F., Lederer M. (2005). *La Théorie interprétative de la traduction – III De la formation à la pratique professionnelle*. Paris-Caen, Lettres modernes Minard, coll. Cahiers Champollion.
2. Ouvrard, G. (2015, Décembre 15). L'interprétation consécutive officielle. *Traduire*. Retrieved from [http:// www.journals.openedition.org/traduire/](http://www.journals.openedition.org/traduire/)
3. Seleskovitch, D. (1968). *L'Interprète dans les conférences internationales*. Paris, Lettres modernes Minard, coll. Cahiers Champollion.